

L'INVITÉE DU MOIS : SŒUR MARIE-ANNE MATHIEU

Qui êtes-vous, Sœur Marie-Anne ?

De 1989 à 1995, j'ai été la Supérieure provinciale des Religieuses du Luxembourg, et la présidente de l'Union des Supérieures Majeures, ce qui m'a permis de bien connaître la vie des Congrégations et de mieux saisir la nécessité du dialogue entre elles pour favoriser la collaboration, surtout sur le plan de la mission.

De 1995 à 1996, en vue de me préparer à une nouvelle tâche apostolique en Roumanie, j'ai suivi des cours de roumain, d'histoire et de géographie à l'Institut de Langue et de Culture orientale de Paris. J'ai aussi pu suivre des cours sur l'œcuménisme à l'Institut Catholique et sur la spiritualité orthodoxe à l'Institut Saint-Serge. Je suis en Roumanie depuis huit ans et demi, dont les sept premières années à Cluj. J'ai travaillé comme professeur bénévole à l'École Christiana, et avec un groupe de jeunes dans la paroisse.

Entraide d'Églises n'a garde de manquer le rendez-vous annuel et printanier à Luxembourg avec Sœur Marie-Anne Mathieu, présidente de la Commission sociale et membre de la Commission œcuménique de la Conférence Roumaine des Supérieures Majeures (CSRM). Luxembourgeoise, appartenant à la congrégation des Sœurs de la Doctrine chrétienne, Sœur Marie-Anne travaille depuis 10 ans à Bucarest et est une partenaire de très longue date d'Entraide d'Églises.

« En Roumanie, nous sommes spécialement concernés par *la dimension sociale* de l'Europe. Toutes les forces vives de la société – et la Vie Consacrée en fait partie - doivent collaborer pour assurer les conditions favorables au développement de tous, y compris de ceux qui n'ont personne pour les défendre » explique Sœur Marie-Anne.

Forte de son lien avec l'Église et de l'implication dans le social de la grande majorité des Congrégations en Roumanie, l'Assemblée générale de la CSRM a gements des Congrégations dans le domaine social, favoriser les collaborations entre elles et avec d'autres institutions du même genre.



La Commission Sociale au complet

Avec l'aide d'Entraide d'Églises, cette Commission Sociale a constitué un *réseau de formation à la Doctrine Sociale de l'Église* qui s'adresse aux religieuses et aux laïcs désireux de s'impliquer en faveur d'une société plus juste et plus humaine, dans laquelle les droits de chacun soient respectés. Constitué en septembre 2006, ce réseau comprend aujourd'hui sept zones : trois en Moldavie, deux dans le sud du pays, et deux dans la Région de la Transylvanie. L'importance de la communication des zones entre elles et celle de la Commission avec chaque zone en particulier est manifeste.



La Commission Sociale, zone Bucarest

Un soin tout particulier est apporté à *la formation des animatrices de zone*, effectuée par l'Abbé belge Jean-Claude Brau, formateur au CEFOC et aumônier des Syndicats chrétiens belges. Elle permet de donner un sens contemporain aux valeurs chrétiennes de toujours et incite à les incarner dans la vie.

Par ce biais, la Commission espère contribuer à un changement de mentalités et d'attitudes face aux membres les plus fragilisés de la société en Roumanie. En outre et surtout, dans un pays où la subsistance immédiate est souvent l'objectif premier, il s'agit de convaincre des femmes et des hommes d'opérer leur propre développement et d'en acquérir progressivement les moyens.

La CRSM rassemble actuellement 76 Congrégations ou Sociétés de Vie apostolique, de grandeur fort inégale (entre 2 et 164 membres). Cela représente 1079 religieuses romano-catholiques et gréco-catholiques. Son rôle consiste à établir un lien entre les différents Instituts pour une meilleure réalisation de leur mission d'Église.

[Pour recevoir gratuitement par mail notre newsletter, cliquez sur ce lien](#)